

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANTIAT DU 29 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire de NANTIAT

Isolation du gymnase « LE DAC » - phase APD.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'état d'avancement du projet d'isolation du gymnase « le Dac », et présente les caractéristiques de l'avant-projet définitif établi par l'agence ENERTEK, maître d'œuvre en charge du projet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve l'avant projet définitif présenté, le plan de financement et autorise expressément le maître d'œuvre à poursuivre sa mission, autorise le maire à signer le permis de construire, l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre et tous documents s'y rapportant, accepte le coût des travaux en résultant, ainsi que le coût d'opération et décide sous réserve du respect du budget de l'opération de lancer une consultation de travaux par voie adaptée.

Avenant n° 1 marché maîtrise d'œuvre – isolation du gymnase « LE DAC ».

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité d'établir un avenant pour le marché de maîtrise d'œuvre isolation du gymnase « Le DAC », pour adapter la rémunération du maître d'œuvre en fonction d'une différence entre l'estimation initiale du marché de travaux et la phase APD conformément au CCAP.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'entériner les décisions prises et autorise Monsieur le Maire, ou son adjoint Monsieur Marcel RAISSON à signer les documents à intervenir.

Adhésion au groupement de commandes pour la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques et de ventilation coordonné par le SEHV et autorisation de signer les marchés et/ou accords cadres et marchés subséquents s'y rapportant.

Considérant l'accompagnement des collectivités adhérentes au service Energies du SEHV pour la mise en place de contrats de maintenance pour leurs propres installations thermiques.

Considérant l'intérêt de la mutualisation de l'achat de prestations de maintenance pour effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et favoriser des économies d'échelle sur des prestations encadrées et qualitatives,

La convention a une durée limitée (date estimée de fin de marché, y compris des éventuelles reconductions, le 30 juin 2024)

La commission d'appel d'offres de groupement, chargée de l'attribution des marchés et/ou accords-cadres est celle du Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), coordonnateur du groupement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques et de ventilation, autorise l'adhésion de la commune de Nantiat au groupement de commandes, autorise Monsieur le Maire à approuver la convention constitutive du groupement de commandes et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération, s'engage à s'acquitter de la contribution financière prévue par la convention constitutive, et autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords/cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Nantiat et ce, sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

Délégués pour les différentes commissions du Conseil Municipal (annule et remplace la délibération du 09 juin 2020).

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a désigné, les délégués du conseil municipal pour les différentes commissions :

Finances : commission chargée de la programmation budgétaire, des finances, établissement du budget, compte administratif, suivi.

Monsieur le Maire, M. RAISSON, MM. DUSSAC, MARTIN, VEYRIRAS, SAVIGNAT Mmes PIQUET, BERGERON, ROCHE

Travaux – Voirie – Bâtiments : commission chargée des travaux d'investissement dans les différents bâtiments communaux ou propriétés de la commune, du suivi, maintenance.

Monsieur le Maire, M. RAISSON, M. MARTIN, M. SAVIGNAT, Mme PIQUET, Mme DA CUNHA

Economie Locale : commission chargée du développement économique (marché – artisanat – commerces)

Monsieur le Maire, Mme BERGERON, MM. DUSSAC, GALLY, PRINSAUD, VEYRIRAS, RATINAUD, Mme GOURONG

Communication : commission chargée de l'élaboration du bulletin municipal – divers bulletins d'infos – site officiel de la commune – page facebook.

Monsieur le Maire, Mme BERGERON MM.DEYNA, MARTIN, SAVIGNAT, Mmes BLANCHARD, PIQUET, GAINANT, GOURONG

Vie Associative - Politique Jeunesse et sports – Affaires culturelle : Commission chargée de la relation permanente avec les responsables des différentes associations – informer le conseil municipal des projets pouvant aider à maintenir ou à développer le sport, des animations pour les jeunes – Gestion de la salle des Fêtes – Tourisme et culture

Monsieur le Maire, M. GALLY, MM.DEYNA, PRINSAUD, VEYRIRAS, Mmes BLANCHARD, GOURONG, LABRUNIE, ROCHE, KEBAILI, DA CUNHA

Affaires scolaires : commission chargée d'être en contact avec les enseignants, parents d'élèves... Gestion du personnel scolaire.

Monsieur le Maire, Mme PIQUET, M. MARTIN, Mmes GAINANT, GOURONG, Mme DA CUNHA

Affaires sociales : commission chargée d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Monsieur le Maire, Mme BERGERON, M. DEYNA, Mmes LABRUNIE, PIQUET, KEBAILI,

Propreté – Entretien des espaces et équipements urbains : commission chargée de la direction du personnel technique et administratif et travaux en régie.

Monsieur le Maire, M. MARTIN, MM. DUSSAC, PRINSAUD, RATINAUD, Mmes GAINANT, LABRUNIE, KEBAILI

Affaires Générales : commission chargée des formalités administratives (état civil, cimetière...) – Gestion RH – carrières – Formations – communication interne – convocations (informations aux élus) – gestion de l'urbanisme, du cadastre.

Monsieur le Maire, Madame PIQUET, MM. MARTIN, DUSSAC, SAVIGNAT, Mmes BLANCHARD, ROCHE

Environnement : commission chargée de la réflexion et la mise en place d'actions ayant un impact positif sur la commune dans une démarche de développement durable et éco-responsable.

Monsieur le Maire, Madame BERGERON, MM. DEYNA, DUSSAC, GALLY, RATINAUD, Mmes BLANCHARD, GAINANT, GOURONG, LABRUNIE.

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) – rapport.

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT), qui s'est réunie le 09 septembre 2020 pour étudier les conséquences financières du transfert de la compétence voirie.

Le rapport établi à l'issue de la réunion formalise l'impact financier sur les attributions de compensations annuelles.

La contribution financière pour la commune de Nantiat qui a été retenue sur l'attribution de compensation, à partir de l'exercice 2020 sera relative au 28 275 m linéaire de voirie transférée.

Commission d'Appel d'Offres (annule et remplace la délibération du 09 juin 2020).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu de nommer des délégués pour la commission d'examen des offres.

Cette commission est composée par le Maire ou son représentant, président et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités à l'élection de trois membres suppléants.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a désigné, les délégués du conseil municipal pour cette commission, qui n'a pas un caractère permanent.

Président : Monsieur Daniel PERROT, Maire

Titulaires : Monsieur Marcel RAISSON
Monsieur Patrick RATINAUD
Monsieur Dominique MARTIN

Suppléants : Madame Chantal PIQUET
Madame Nathalie DA CUNHA
Madame Nicole LABRUNIE